

**Rapport 08-13 : Emplois tremplin**

**14 Février 2014**

**Intervention de Mounir Satouri : « La Région s'engage pour l'emploi »**

« La Région s'engage pour l'emploi ». Je cite le titre du rapport car il marque un engagement régional volontariste et donc bienvenu.

Les Franciliens, et en particulier les demandeurs d'emploi, c'est-à-dire ceux qu'on ne voit pas, ceux qu'on n'entend pas ; ces « Franciliens transparents » attendent que les pouvoirs publics réagissent. Que les pouvoirs publics refusent de se résigner, de s'habituer au chômage de masse. Qu'ils osent, qu'ils innovent, qu'ils s'engagent, précisément, pour l'emploi.

Les chiffres, on les connaît, mais insiste-t-on assez sur leur importance ? Les 8,6% de chômage, au premier trimestre 2013, ne sont que la partie immergée de l'iceberg. En comptant les catégories D et E du chômage, on arrive à plus de 850 000 demandeurs d'emploi en Ile-de-France.

S'ajoutent à cela des tendances lourdes qui doivent nous alerter. La durée du chômage qui s'allonge continuellement, la précarisation des jeunes et des seniors, la hausse des inégalités territoriales : encore une fois, le département qui a le plus subi le chômage est la Seine St Denis, avec une hausse des demandeurs d'emploi de 6% en 2012.

Devant cette situation, certains appellent inlassablement au retour de la croissance. Ils l'appellent, mais la croissance ne leur répond pas. En effet, elle ne se décrète pas. Alors que les prévisions sont systématiquement trop optimistes, la sagesse invite plutôt à considérer que la conjoncture n'est pas prête de se retourner : les entreprises comme les ménages sont pessimistes par rapport à l'avenir, et certains facteurs comme le renchérissement des ressources naturelles pèsent lourdement sur notre PIB.

--

Dans la lutte contre le chômage, cette année, nous disposons d'un avantage par rapport aux années précédentes. Maintenant, c'est la gauche qui est au pouvoir. Fini la politique qui favorise les grands groupes, fini la politique qui favorise les heures supplémentaires en période de crise ! Quand la droite qui se retrouve au chômage sur le plan national, l'horizon s'éclaircit quelque peu pour les chômeurs.

Sans dire ici que toutes les politiques du nouveau gouvernement sont à la hauteur des enjeux – je pense notamment à certaines mesures coûteuses qui auraient pu être mieux calibrées –, la gauche a le mérite d'activer plusieurs leviers pour faire reculer le chômage. Dans un contexte de faible demande, les emplois aidés sont un véritable amortisseur à la crise. Ils jouent un triple rôle de créations d'emplois pour les personnes éloignées de l'emploi, de valorisation des compétences pour un maintien futur dans l'emploi, et de soutien au monde associatif et à l'ensemble des services qui sont rendus à la collectivité.

Dans ce contexte, le rapport qui nous est ici proposé donne un signal positif à l'ensemble des demandeurs d'emploi d'Ile-de-France.

D'abord parce que c'est une première sur les emplois d'avenir : on n'a pas vu d'autres régions s'engager aussi fortement pour la réussite de ce dispositif. En 2013, ce sont environ 14 000 emplois d'avenir qui sont visés en Ile-de-France. Ces objectifs, difficiles à tenir, appellent une action régionale.

La première action, comme nous l'avons décidé au budget 2013, est d'en embaucher une centaine par la Région.

La deuxième, c'est de compléter la rémunération proposée par l'Etat pour les associations et les structures de l'ESS. Même prises en charge à 75%, ces créations d'emplois restent chères pour les associations. Le groupe Europe Ecologie Les Verts se félicite cependant que nous n'ayons pas abondé aveuglément ces créations de postes : les aides seront conditionnées à la signature d'un contrat en CDI.

La Région fera aussi un pas important en direction des personnes en situation de handicap, en finançant l'emploi de 25% supplémentaires. Malgré les différentes mesures prises, le fait qu'elles restent durablement exclues du marché du travail est inacceptable.

La troisième est la plus importante : la formation. Les études sur les emplois aidés l'ont montré : sans une politique de formation efficace et systématique, les emplois ne sont qu'un pansement sur une jambe de bois. Pour nous, sans formation menée par l'employeur, il ne doit pas y avoir d'aide publique à l'emploi.

Devant cette masse d'emplois d'avenir à créer, il était indispensable que la Région adapte ses emplois tremplins. C'est ce qu'elle fait par exemple en revoyant les publics éligibles, pour ne pas concurrencer les emplois d'avenir sur les mêmes profils. A travers cette politique, la Région assume sa responsabilité d'être également aux côtés des chômeurs diplômés, d'autant que les associations ont besoin de tels profils d'encadrement.

Le rapport comporte par ailleurs beaucoup d'innovations extrêmement pertinentes. Pertinente, la création d'un comité de sélection, pour faire avancer la transparence. Pertinente, la mise en place d'une aide à l'accompagnement avec les DLA, pour miser fortement sur la pérennisation des emplois. Pertinente également, l'incitation à la mutualisation des emplois entre associations.

Pour le groupe Europe Ecologie Les Verts, certaines évolutions du rapport relèvent d'un pari. Quel est ce pari ? C'est que la région saura faire plus, beaucoup plus d'emplois tremplins dans les années à venir. En tant que représentant d'un groupe particulièrement attaché aux emplois tremplins, je dis « chiche » ! Mais, en disant cela, je garde un œil rivé sur le budget : le groupe EELV rappelle que ces évolutions doivent se faire à enveloppe budgétaire au moins constante.

Ce n'est que dans ce sens que nous pouvons appréhender avec optimisme le passage à trois ans. En effet, cette évolution permettra de moins concentrer les aides sur les mêmes structures, afin d'accorder plus d'emplois tremplins. Certaines associations n'ont effectivement pas besoin d'une aide pendant 6 ans.

Cependant, il convient de prévoir des possibilités de prorogation de l'aide, pour s'adapter à la variété des cas. Plus le règlement d'intervention sera souple, plus nous pourrons nous adapter à la pluralité des cas qui se poseront. C'est l'objet d'un des amendements que nous présenterons.

L'acceptation de la dégressivité de l'aide relève du même ordre : avec cette modalité, les associations seront incitées à voler rapidement de leurs propres ailes, et nous pourrons aider davantage d'associations. Mais là encore, soyons vigilant : il est possible que certaines structures n'osent plus s'engager. Autorisons-nous, dans un an ou deux, à faire le point pour voir si les objectifs ont bien été atteints, ou si d'éventuels effets pervers sont apparus.

Enfin, je ne serai pas long sur les autres dispositions du rapport. Je mentionnerai simplement l'importance de la pérennité des emplois tremplins insertion, signe de l'engagement régional en faveur de l'Insertion par l'Activité Economique. Nous notons avec satisfaction que les aides n'ont pas été plafonnées, ce qui permettra un essor encore plus grand du secteur.

Le rapport fait l'objet de nombreux amendements. J'espère qu'ils pourront encore l'enrichir, dans le respect du travail des groupes de l'assemblée, mais surtout dans l'intérêt de tous les demandeurs d'emploi d'Ile-de-France.